

Communauté de Communes du Grand Roye

Montdidier, le 15 juin 2017

A
Monsieur le Préfet,

Monsieur le Préfet,

J'ai l'honneur de vous exposer ce qui suit :

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Grand Roye a décidé d'engager un programme de réhabilitation de notre actuelle déchetterie implantée sur la Commune de MONTDIDIER avec pour objectif de renforcer et d'améliorer la qualité de ce service aux habitants et professionnels de notre territoire communautaire.

Ces aménagements permettront, à terme, un meilleur accueil des usagers, une augmentation des capacités de collecte de ce centre et surtout une amélioration des conditions d'accès, notamment lors des fortes périodes d'affluence, par l'agrandissement du quai haut.

Cet équipement est soumis à enregistrement au titre des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) conformément aux articles L.511-1 et suivants du Code de l'Environnement.

Il convient donc, par la présente, de vous préciser, la position de la Communauté de Communes du Grand Roye concernant la remise en état du site après son arrêt définitif.

Sur ce point, la Communauté de Communes du Grand Roye s'engage à :

- L'évacuation et l'élimination de l'ensemble des déchets restés sur site selon les filières autorisées ;
- L'élimination des déchets dangereux vers des filières spécialisées
- Le curage et le nettoyage des réseaux d'assainissement Eaux Usées et Eaux Pluviales et du déboureur-séparateur à hydrocarbures et le traitement des boues ;
- La mise hors tension de l'alimentation électrique en cas de non reprise des installations par un industriel.

La remise en état d'accompagnera d'une étude de pollution des milieux selon la norme NFX 31-620 en vigueur lors de la cessation d'activité.

La remise en état du site sera effectuée pour un usage futur comparable à celui actuel à savoir un usage industriel et ceci dans le respect des dispositions réglementaires du Plan Local d'Urbanisme de la Commune de MONTDIDIER classant cet espace foncier en zone UI correspondant à Zone d'activité

Je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, en l'assurance de ma haute considération.



Bénédicte THIEBAUT

La Présidente